

**MERTEN (DE)** (*Jean-Baptiste-Joseph-Pierre-Corneille*), Premier Président de la Cour d'Appel d'Elisabethville (Jette, 8.9.1901 - Rixensart, 2.5.1966).

Après de brillantes études commencées à la Faculté universitaire de St-Louis à Bruxelles, poursuivies aux Universités de Louvain et de Bruxelles, Jean de Merten conquiert son diplôme de docteur en droit au jury central en 1923, tout en accomplissant son service militaire. Inscrit la même année au Barreau de Bruxelles, il est stagiaire de M<sup>o</sup> Louis André et collabore avec M<sup>o</sup> Passelecq.

Après un bref stage au parquet de Bruxelles auprès de procureur Ganshof van der Meersch, il est nommé magistrat à titre provisoire au Congo belge le 9 février 1926 et débarque à Boma le 12 mars 1926. Il est affecté aux parquets de Léopoldville, puis de Buta en octobre 1928, et, enfin, de Stanleyville en décembre 1929; il collabore, notamment, avec le procureur du Roi J. Vindevoghel. Nommé substitut du procureur du Roi à titre définitif près le tribunal de première instance de Buta le 15 avril 1931, il est muté en la même qualité à Stanleyville le 25 janvier 1933, est désigné pour le territoire du Ruanda-Urundi en septembre 1935, puis, toujours en la même qualité, à Elisabethville le 10 mars 1938.

Il est nommé en qualité d'attaché de Cabinet du Ministre des Colonies le 23 février 1938, et obtient démission honorable de ses fonctions le 3 décembre 1939, après avoir collaboré avec les ministres Rubbens, Heenen et de Vleeschauwer.

Il est ensuite nommé successivement, conseiller suppléant à la Cour d'Appel de Léopoldville, le 10 novembre 1939, procureur du Roi près le tribunal de première instance de Costermansville, le 5 avril 1940, juge-président du tribunal de première instance d'Elisabethville, le 19 janvier 1943, conseiller suppléant à la Cour d'appel d'Elisabethville, le 6 août 1946, conseiller à la même cour le 22 novembre 1949, premier conseiller le 4 novembre 1955, président le 15 septembre 1958 et, enfin, premier président de la cour d'appel d'Elisabethville, le 15 avril 1960, par application du décret du 26 août 1959.

Il termine ses services effectifs le 31 juillet 1960, sa carrière le 31 juillet 1961 et est autorisé à porter le titre honorifique de ses dernières fonctions.

Juriste compétent et actif, membre de la Société d'études juridiques du Katanga, il fit partie de 1944 à 1949 des comités de rédaction des publications de cette société et en fut le secrétaire général de 1950 à 1955. Il se signale par de multiples notes de jurisprudence, particulièrement dans les colonnes de la *Revue juridique du Congo belge*, et une série importante d'articles de fond. Ayant accédé à l'honorariat, il s'occupe de l'Union des magistrats du Congo et du Ruanda-Urundi.

Neveu maternel du compositeur Auguste De Boeck, d'une vaste culture bilingue, Jean de Merten fut un conférencier disert, subtil mais non dénué du sens de l'humour. Pendant la guerre 1940-1945, il fut durant deux années chargé des cours de littérature française à la section universitaire ouverte à Elisabethville. Un des promoteurs et second président de l'Union africaine des Arts et des Lettres, il fut président et conseiller littéraire de la revue *Jeune Afrique*, dès sa création en 1947, et lui confia de nombreux articles de littérature. Il fut également co-fondateur de la revue *Lovania* à laquelle il collabora.

Sous le pseudonyme de Mandefu, il publia en 1951, un ouvrage intitulé *L'honnête homme en Afrique*.

De ses deux mariages, quatre enfants lui ont survécu.

Il était titulaire des distinctions honorifiques suivantes: commandeur de l'Ordre royal du Lion; commandeur de l'Ordre de Léopold II;

commandeur de l'Ordre de la Couronne; officier de l'Ordre de Léopold; étoile de service en or; médaille de l'effort de guerre colonial; médaille du Cinquantenaire.

Publications: *L'Honnête Homme en Afrique*, A l'enseignement du plomb qui fond, Dison, 1951, 183 p. — Dans la *Revue juridique du Congo belge: L'exception d'incompétence territoriale dans la procédure de divorce ou de séparation de corps*, n° 4, juillet-août 1944, p. 121-123. — *De la délégation donnée par un tribunal ou un juge, à un juge du même tribunal*, n° 6, novembre-décembre 1944, p. 203-209. — *Des coups portés aux agents de l'Autorité et de la nécessité de réviser le Code pénal*, n° 3, mai-juin 1945, p. 81-85. — *Projets de réorganisation judiciaire. Critiques et suggestions*, n° 2, mars-avril 1946, p. 41-50. — *A propos des attributions des greffiers en matière de signification d'exploits*, n° 1, janvier-février 1949, p. 5 et 6. — *De la nécessité de modifier l'article 325 du livre III du Code civil congolais*, n° 3, mai-juin 1949, p. 81-85. — *Hommage d'adieu au président de la cour d'appel P. Hamoir*, n° 4, juillet-août 1958, p. 322-326. — *La carrière judiciaire au Congo*, n° 6, novembre-décembre 1958, p. 419-424, repris dans le *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer*, n° 101, 15 novembre 1958, p. 173-175. — *La magistrature congolaise*, n° 1, janvier-février 1960, p. 58-60, repris au *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer*, n° 115, 15 janvier 1960, p. 15 et 16.

Dans la revue *Lovania: La comédie judiciaire dans la littérature et dans la vie*, n° 7, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 1945, p. 53-72. — *La sagesse de Montaigne*, n° 8, fin 1945 et 1<sup>er</sup> trimestre 1946, p. 60-8. — *Problèmes de politique indigène*, *ibidem*, p. 183-189. — *Le vrai visage de Léon Bloy*, n° 11, 1<sup>er</sup> trimestre 1947, p. 56-84. — *Un grand musicien de chez nous: Auguste De Boeck*, n° 21, 4<sup>e</sup> trimestre 1951, p. 34-51. — *Initiation à Rabalais*, n° 32, 1954, p. 63-83. — *Intégration*, n° 37, 4<sup>e</sup> trimestre 1955, p. 15-17. — *Décoloniser la magistrature*, n° 51, 2<sup>e</sup> trimestre 1959, p. 27-35. — *Grandeurs et servitudes de la Magistrature*, n° 54, 1<sup>er</sup> trimestre 1960, p. 52-56.

Dans la revue *Jeune Afrique: Verbaeren*, n° 1, août 1947, p. 17-24 et n° 2, janvier 1948, p. 25-27. — *Science académique ou comment on écrit l'histoire*, *ibidem*, p. 19-21. — *Dubamel parmi nous*, n° 3, juin 1948. — *André Siegfried, l'Africain*, n° 4, octobre 1948, p. 7 et 8. — *Notre cueillette (de lapsus calami)*, *ibidem*, p. 40. — *Autour de Verbaeren*, n° 7, octobre 1949, p. 5-14. — *Bibliographie. Le bestiaire de Dubamel*, *ibidem: Bibliographie*, n° 8, décembre 1949. — *Soirée d'hommage à Auguste De Boeck*, n° 9, janvier-février 1950. — *Bibliographie. Pesée des âmes par G. Dubamel*, n° 13, 1950, p. 33 et 34. — *Editorial*, n° 18, 1951, p. 3 et 4. — *Les espoirs et les épreuves*, n° 20, 1953, p. 21 et 22.

Sous le pseudonyme Mandefu, *Le Congo d'aujourd'hui, Rénovation*, Bruxelles, nouvelle série n° 12, décembre 1947, p. 362-370. — *Dubamel, l'homme et l'œuvre*, éditions Synthèses, Bruxelles, 1950.

15 juin 1966.

Jean Sohier.

Dans la magistrature: *Installation de Monsieur le Président de la Cour d'Appel de Merten*, *Revue Juridique du Congo belge*, n° 6, novembre-décembre 1958, p. 414-424. — *M.J. de Merten président de la Cour d'Elisabethville*, *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer*, n° 100, 15 octobre 1958, p. 160. — *Editorial, Jeune Afrique*, n° 20, 1<sup>er</sup> trimestre 1953.